



Divorce annulation de mariage

Par **kluk_old**, le **08/10/2007** à **16:21**

mon ami et marier a africaine cote d'ivoire ils ont eu 1 enfant né en cote d'ivoire elle et sur le sol francais depuis 2 mois elle a un visa de 3 mois ,lui veut annulé le divorce car elle c'est marier pour que lui la face venir en france et pour qu'elle obtienne des aides et despapier francais lui souhaite tous de meme ,garder son fils(avoir sa garde) car elle ne peut en aucun cas subvenir a ces besoins physique moral ou affectifs elle ne souhaite pas divorcé et le menace (que elle part met seulement avec une contribution de 200 euros par mois sur deux ans
que doit -il faire ou quelle procedure juridique doit -il demandé?